Reçu en préfecture le 29/10/2024
Reçu en préfecture le 29/10/2024
Publié le REMENT DU DOUBS
ID: 025-212505788-20241021-D\_2024\_72-DE



# Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

## Séance du Lundi 21 octobre 2024

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 10 octobre 2024, suite à l'absence du quorum lors de la séance prévue le 10 octobre 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville -25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h03 et levée à 21h10.

Etaient présents: Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT (à partir du point 6), M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE (à partir du point 3)

<u>Etaient absents</u>: Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Stéphane LESCURE, Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, M. Didier MOULIN, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Martine COLLETTE, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

Secrétaire de séance : M. Bernard LAPOIRE

#### Procurations de vote :

Mandant/Mandataire: R. LORIN CART-GRANDJEAN/D. GUILLEUX; S. LESCURE/M. PERRIN; A. MARGUET/P. BENOIT; G. BRUCHON/C. LOMBARD.

#### Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination d'un agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2024, suite à réussite d'un examen professionnel.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois, ci-après,

Le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression d'un emploi d'adjoint administratif territorial, à temps complet.
- la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, à temps complet.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 01/12/2024.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012.

Donne tous pouvoirs au Maire ou à son représentant pour effectuer les démarches nécessaires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Publié sur le site de la ville de Valdahon le : 25/10/2024

Pour extrait conforme Le Maire,

Sylvie LE HIR





### **EMPLOIS PERMANENTS:**

Grade	Catégorie	Nombre de poste	Création / suppression	Date d'exécution des modifications	Effectifs présents	Dont contractuels
Filière administrative	7					
Attaché principal	А	1	/	,	1	
Attaché	Α	1	1	,	1	1
Rédacteur principal de 1ère classe	В	1	1	1	1	
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	В	1	1	1	1	
Rédacteur	В	2	1	1	2	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	С	1	/	1	1	
Adjoint administratif territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	С	3	+1	01/12/2024 4		
Adjoint administratif territorial	С	7	-1	01/12/2024	6	
Filière technique		L			Y	
Technicien	В	1	1	1	1	
Agent de maîtrise principal	С	2	1	1	2	
Agent de maîtrise	С	1	1	/	0 (1 agent en disponibilité)	
Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	С	4	/	1	3 (1 agent en disponibilité d'office)	
Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	С	6	1	1	5 (1 agent radié)	
Adjoint technique territorial	С	8	/	1	8	3
Filière sociale	<u> </u>					
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	С	4	1	1	4	
Agent spécialisé principal de 2 <sup>ème</sup> classe des écoles maternelles	С	1	1	I	1	
Filière culturelle	L				1	
Assistant de conservation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	В	1	1	1	1	
Adjoint territorial du patrimoine	С	1	1	/	1	
Filière Police	1				1	
Chef de service de police municipale	В	1	1	1	1	
Brigadier-chef principal	С	1	1	1	1	

## **EMPLOIS NON PERMANENTS:**

	Catégorie	Nombre de poste	Création / suppression	Date d'exécution des modifications	Effectifs présents
Emplois pour accroissement temporaire d'activité	С	3	1	1	0
Emploi spécifique (Conseiller Numérique)	С	1	/	1	1